

Védazine

+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +



ISABELLE GUIRAUD, MAIRE
LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT
À FÊTER ENSEMBLE
LA NOUVELLE ANNÉE...

ENEZ TOUS
AUX VOEUX

vendredi
6 janvier

PUB

« S'adapter au changement d'époque »



Isabelle Guiraud, lors de la cérémonie du 11 novembre 2016.

Il fut un temps où un Maire œuvrait dans un cadre stable, avec de larges pouvoirs et des capacités financières importantes, décidant et mettant en œuvre les projets qu'il jugeait nécessaires, sans contraintes fortes.

Ce n'est plus le cas. Ces dernières années de profonds bouleversements ont eu lieu.

Bouleversements institutionnels avec la création de la Métropole, désormais compétente en matière de voirie, de plan local d'urbanisme ou encore d'aménagement de l'espace.

Fort heureusement, l'existence d'un pacte de confiance nous permet de garder la main sur ce qui se passe sur notre territoire -ce n'est pas le cas partout ! Mais les procédures ont changé et elles prennent désormais plus de temps. Nous faisons pression au maximum pour plus de réactivité. Parfois avec succès et parfois -ne le nions pas- avec moins de réussite.

Bouleversements en matière d'obligations d'urbanisme avec la loi Alur qui a permis et organisé le phénomène de densification observé aujourd'hui sur notre commune. La Loi est supérieure à nos règles locales et j'ai donc obligation de signer les permis conformes à la nouvelle réglementation.

Depuis le vote de la loi, nous avons réagi : négociation avec les promoteurs pour infléchir les projets et adoption d'une charte de l'urbanisme pour un

développement harmonieux. Une modification du PLU est en cours de finalisation à la Métropole pour atténuer autant que possible les effets dévastateurs de cette loi sur notre cadre de vie.

Bouleversements budgétaires enfin.

Le manque cumulé de dotations de l'État s'élève à 2 millions d'euros depuis 2014 ! Face à cela, nous avons répondu chaque année avec rigueur et optimisation de gestion.

Et les résultats sont visibles au quotidien : les services publics continuent de répondre toujours aux besoins des Védasiens, les taux d'imposition n'ont pas augmenté, les investissements nécessaires à l'avenir sont réalisés.

En ces temps de changements, nous pouvons être fiers de gérer de manière innovante la commune : demain s'invente aujourd'hui !

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017 et vous adresse très sincèrement mes meilleurs vœux.

J'espère de tout coeur partager avec vous ce changement d'année au Chai du Terral le 6 janvier

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *Tout sur la ville*

Clinique Saint Jean

Orientations budgétaires

20 *L'esprit de 1901*

Spirale védasienne

23 *Tout le monde sort*

Edouard II

27 *Tout un week-end*

Repair'Café

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ *Tout en images* +



09.12.2016
**Foulées
solidaires**

Les Foulées d'automne sont une course pédestre qui compte dans le département... mais pas que ! Elles ont aussi un caractère caritatif : les bénéfices sont reversés aux associations Espoir pour un enfant, Florare, Unicef et Védas Endurance.



23.11.2016
**Travaux de la
crèche : c'est fini !**

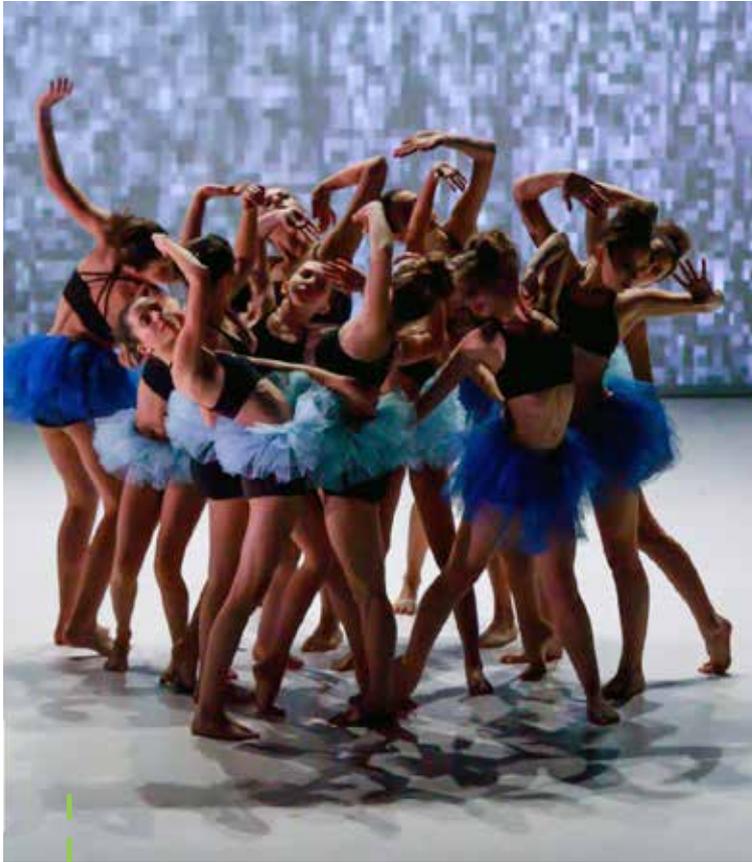
L'extension de la crèche municipale sera complètement opérationnelle courant janvier. La livraison des travaux a eu lieu fin novembre...

Un nouvel accueil à la mairie

Après quelques semaines de travaux réalisés par les services techniques de la Ville, le nouvel accueil de la Mairie a ouvert ses portes jeudi 8 décembre. Plus d'espace, plus de confidentialité, un réaménagement pensé pour le bien-être des citoyens ! L'inauguration a permis de féliciter l'ensemble des services municipaux qui ont travaillé à cet effet.



+ Tout en images +

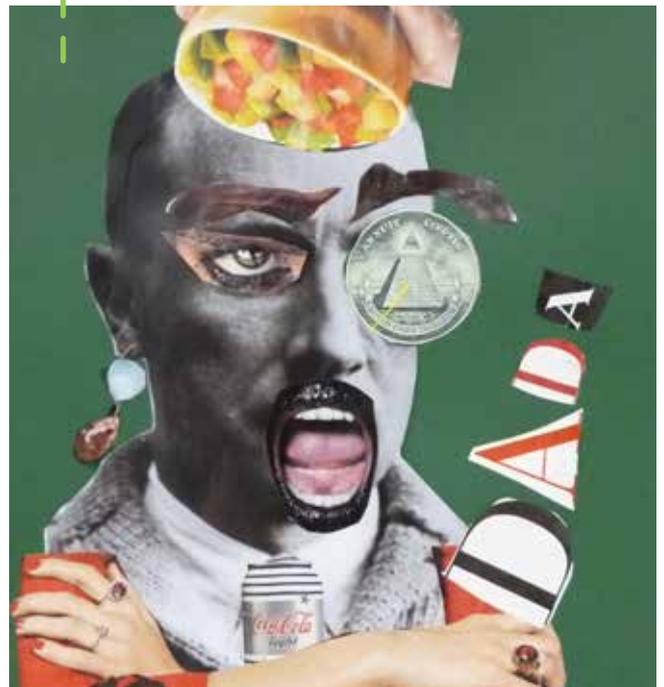


© Gilles Auterocche

03.01.2017

L'expo, c'est mon Dada !

Ne manquez pas l'exposition sur le dadaïsme des élèves de l'école municipale d'arts plastiques ! D'abord à la médiathèque Jules Verne du 3 au 13 janvier 2017 puis dans la galerie du Chai du Terral du 16 au 26 janvier 2017. Vernissage mardi 3 janvier à 18h30 / médiathèque Jules Verne / Entrée libre



02-03.12.2016

Téléthon 2016

Plus de 600 participants et 3 900€ de promesses de dons : encore un succès de mobilisation pour cette 30^{ème} édition. L'association ASCL qui a œuvré pendant plusieurs semaines pour préparer le programme de ce week-end intense peut être fière !

23.11.2016

Le maestro du dojo

Maître Tomita, 8^{ème} dan d'aïkido, a animé un stage international organisé par l'Akikan Dojo. Il a reçu à cette occasion la médaille de la Ville par Isabelle Fassio, conseillère municipale déléguée aux sports.

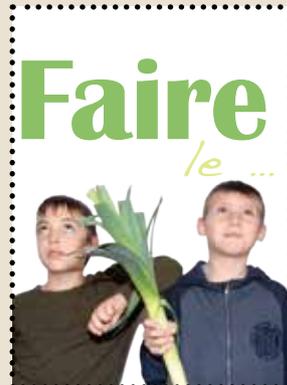
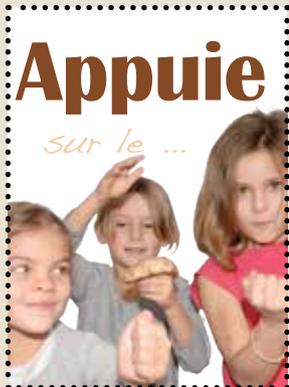


PUB

+ Tout sur la ville +

Manger des fruits et légumes !

L'équipe d'animation des temps périscolaires (ALP) du groupe scolaire René Cassin a sensibilisé les enfants sur les bienfaits d'une alimentation saine et variée. Au travers d'une campagne d'affichage humoristique sur les fruits et légumes, les apprentis « modèles » se sont mis en scène pour un shooting photo ! Les résultats sont à admirer sur les vitres de la cantine. ♦



BUDGET 2017

Orientations budgétaires

Pas d'augmentation des taux d'imposition, pas de recours à l'emprunt, poursuite d'une gestion rigoureuse tout en maintenant l'effort d'investissement : ce sont les grandes lignes budgétaires pour l'année 2017.

L E DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES précède toujours le vote du budget. Ce moment de transparence financière s'est déroulé lors du Conseil municipal du 8 décembre 2016.

Contexte national

↳ **La prévision de croissance** pour 2017 se situe entre 1,1% et 1,4%, soit une légère reprise. L'inflation devrait se situer entre 0,8% et 1,1%.

↳ Le projet de loi de finances se traduira à nouveau par **une baisse de la Dotation globale de financement (DGF) de l'Etat à destination des collectivités**. Elle devrait s'établir à 122 000 € en 2017 contre 865 000 € en 2013. Entre 2014 et 2017, la baisse cumulée de la DGF représente 1 836 000 € de recettes en moins pour la commune.

↳ **La revalorisation du point d'indice** (+0.6% en juillet 2016 et +0.6% en février 2017) pour le traitement des fonctionnaires entraînera une augmentation des dépenses de 60 000€.

↳ **La valeur locative cadastrale** connaîtra une revalorisation de +0.4% pour 2017, entraînant ainsi une augmentation des recettes pour la collectivité.

Contexte local

↳ **L'augmentation du nombre de logements** sur le territoire entraîne une croissance des bases estimée à +3.8%.

↳ **Les gestions de dépenses de fonctionnement liées aux écoles seront simplifiées**. La Caisse des écoles sera ainsi supprimée et l'ensemble des dépenses versées au chapitre 011.

↳ **Le retour de Festin de Pierres est neutre**. La manifestation culturelle est intégralement financée par des partenaires et des mécènes.

Analyse de la dette

Les 14 emprunts que possède la commune sont classés «sans risques (A1)».

Depuis 2014, la commune connaît un désendettement progressif.

Le capital de la dette s'élèvera ainsi à 8 713 000€ en 2017. Il était de 11 111 000€ en 2014.

Ce désendettement s'accélérera car un certain nombre d'emprunts arrivent à échéance dans les prochaines années. La Ville connaîtra ainsi à l'horizon 2019 un niveau d'endettement inférieur à celui du 31 décembre 2013, à savoir 7 800 000€.

Orientations 2017

↳ **Pour la huitième année**

Le vote du budget 2017 se déroulera au cours du Conseil municipal du **jeudi 26 janvier à 19h, salle du conseil en Mairie**. C'est bien entendu ouvert à tout le monde !



Le retour de Festin de Pierres en 2017 sera financé intégralement grâce à des mécènes et des partenaires.

TRANSPARENCE

Vous souvenez-vous de la phrase choc « Lorsque c'est flou, il y a un loup ». A Saintt Jean de Védas, nous défendons la transparence dans nos actions et dans nos choix.

La tenue du débat d'orientations budgétaires est un symbole de transparence durant lequel nous fixons un cap sur nos actions politiques futures tout en conservant un regard sur les années passées.

Fidèle à nos engagements de campagne, nous avons ainsi proposé en Conseil municipal de maintenir un endettement maîtrisé, des investissements importants, le maintien des services publics et enfin une stabilité des taux d'impôts locaux pour la 8^{ème} année consécutive.

Cette gestion rigoureuse et réfléchie qui ne laisse aucune place à la fantaisie, permet de réaliser des projets pour notre commune malgré un contexte national défavorable.

Sébastien Nencioni
Adjoint au Maire,
en charge des finances

consécutive, la municipalité n'augmentera pas les taux d'imposition.

Du fait de l'augmentation physique des logements, le produit fiscal devrait connaître une augmentation de +4.2% par rapport à 2016.

↳ **Pas de recours à l'emprunt**

Fonctionnement : poursuite d'une gestion rigoureuse

↳ **+0% d'augmentation** des charges à caractère général.

↳ **-1,4% sur les charges de personnel.**

L'absentéisme ayant baissé en 2016, la prévision de 2017 se fait sur cette base.

↳ **+1,7% de recettes réelles de fonctionnement.**

Investissement : maintien de l'effort

Grâce à la politique rigoureuse menée en fonctionnement, l'épargne nette repart à la hausse.

La commune autofinancera ainsi ses investissements à hauteur de 1 840 000€ sur son propre budget et 430 000€ pour l'entretien de la voirie transféré sur le budget de la Métropole.

La Ville constituera aussi une provision d'environ 150 000€ pour autofinancer les investissements structurants à venir dans les prochaines années, comme la rue des Jasses, l'avenue Clemenceau ou le futur groupe scolaire situé à Roque Fraïsse.

Les détails des investissements vous seront donnés dans le prochain magazine suite au vote du budget. ♦

Toujours 0%

Depuis huit ans, la municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition. Une démarche volontaire et conforme aux engagements pris.

+ L'évènement +

11 novembre

Émouvante cérémonie



Plus de 300 personnes ont assisté à la commémoration du 11 novembre.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité de se souvenir de cette journée qui mit fin à quatre ans de guerre. C'est rendre hommage aux morts et exprimer la reconnaissance du peuple français à ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie.

Les élèves de CM2 du groupe scolaire René Cassin firent ainsi une lecture émouvante de lettres de poilus qu'ils avaient étudiées en classe.

Décrivant l'horreur du quotidien et la tristesse de ceux qui laissaient leur famille sans espoir de les revoir, ces lettres étaient simultanément traduites en langue des signes.

La cérémonie s'est conclue par la Marseillaise, interprétée à la voix et en langue des signes par trois classes de l'école Louise Michel. ♦

« La police municipale et la gendarmerie prennent le problème des cambriolages au sérieux et multiplient les opérations de surveillance pour endiguer ce phénomène. Cela n'exclut pas une vigilance quotidienne et naturelle de tous.»

Didier Merlin

Premier adjoint au Maire

LE NOM

Védazine

Nom masculin dérivé de magazine et donné au bimestriel de la Ville de Saint Jean de Védas. Donne parfois lieu à une confusion de genre :
« Tu as reçu LA Védazine ?
- Non, mais j'ai lu LE Védazine avec attention...»



ALP Louise Michel, ça avance !

La nouvelle salle polyvalente destinée, entre autres, à accueillir les enfants de l'école Louise Michel sur les temps périscolaires devrait être opérationnelle au printemps prochain.



Limitation des dépôts

Suite à l'évolution de la réglementation, les règles en matière d'accès aux déchèteries vont changer à compter du 30 janvier 2017. Des portiques seront ainsi installés pour limiter l'accès aux véhicules de tourisme et petits véhicules utilitaires. Les gros volumes devront s'orienter vers les 9 sites de traitements des déchets industriels.

Plus d'infos auprès de la Métropole



GROS TUYAUX SUR CLEMENCEAU

L'ensemble du réseau d'eaux pluviales et du réseau d'assainissement est en cours de reprise sur le bas de l'avenue Clemenceau. Des travaux importants qui se termineront courant 1^{er} trimestre 2017.

On se méfie !

Des prospecteurs fonciers peu scrupuleux sévissent sur la commune en diffusant de fausses informations concernant les constructions, démolitions et autres travaux en cours. Nous vous rappelons que le service urbanisme et son élu M. Fontvieille se tiennent à votre disposition pour toutes questions relatives à ces questions d'aménagement.

Noël solidaire

Afin que les fêtes de fin d'année soient un plaisir pour tous, la Ville a offert aux plus démunis un chèque cadeau dans un magasin de jouet de la ville.

C'est complet !

Succès pour le séjour au ski du 5 au 11 février à Saint Léger les Mèlèzes. Vingt jeunes Védasiens ont répondu immédiatement présents à cette proposition du Centre Jeunesse.

Vente de biens

La Ville va procéder à la vente d'une maison ancienne située rue du Pradet, dans le centre de la commune. Pour plus de renseignements, contacter le service urbanisme.

Le recensement de l'INSEE se déroulera sur Saint Jean de Védas du 19 janvier au 18 février 2017 pour déterminer le chiffre officiel de la population.

Un moment important car beaucoup de dispositifs sont liés au nombre d'habitants.

INSEE

C'est le moment du recensement !

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, **le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population**. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre en ligne, suivez le mode d'emploi ci-contre.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir. Remplissez lisiblement les questionnaires qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Il peut vous aider si vous le souhaitez. Vous pouvez également envoyer les questionnaires à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.



Le recensement, c'est sûr !

Vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple : répondez par internet ! Déjà 4,1 millions de personnes l'ont fait soit une économie de plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE

WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- 2 **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- 3 **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0	1	0	3
M, le nombre			
0	1	4	0 0 5
logt		logt	

- 4 **Répondez au questionnaire**
Vous serez guidé à chaque étape.

- 5 **Validez et c'est terminé !**

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

AMÉNAGEMENT

Clinique St Jean

Comme si elle était déjà là !

Les vues d'implantation sont de plus en plus précises et pour cause : les permis de construire ont été déposés et les différents dossiers administratifs et techniques ont abouti favorablement... cette fois, on peut enfin dire que la clinique Saint Jean arrive !



© A+ architecture / esquisse non définitive

La Clinique Saint Jean...

Le bâtiment abritant la clinique prendra finalement la forme d'un chromosome !

Avec un service d'urgences, un bloc opératoire avec 24 salles d'opération, 206 lits d'hospitalisation (extensible dans le futur à 254 lits), une unité de soins continus de 12 lits ou encore un service d'imagerie avec IRM, nul doute que l'implantation future de la Clinique Saint Jean sur le site des Jasses constitue un avantage indéniable pour l'ensemble des habitants de Saint Jean de Védas.

Question stationnements, 131 places sont prévues en sous-sol et 300 places en aérien. L'arrêt de tramway juste en face de la clinique favorisera l'utilisation des transports en commun.

...le pôle de consultation...

De l'autre côté de la rue des Jasses, un centre de consultations comprendra environ 40 cabinets médicaux. De très nombreuses spécialités seront présentes : ophtalmologie, ORL, chirurgie des

membres inférieurs et supérieurs, chirurgie pédiatrique, dermatologie ou encore médecine du sport... Un parking spécifique de 103 places extérieures et 88 en semi-enterrées sera réalisé.

...la rue des Jasses...

L'arrivée des deux structures médicales est l'occasion pour la Ville d'effectuer un réaménagement intégral de la rue des Jasses sur toute sa longueur : enfouissement des réseaux, mise en place d'un éclairage public ainsi que la création d'un cheminement piéton et vélos

100

C'est environ le nombre d'emplois qui seront créés sur le site. Le groupe Cap Santé s'est engagé à privilégier le recrutement de Védasiens.

« **Après quatre ans de travail, l'implantation de la clinique est une réalité** »

QUESTION À

Isabelle Guiraud

Maire.

Ça y est ?



Oui, ça y est ! Nous travaillons sur ce projet depuis plus de cinq ans et

2017 sera l'année de début des travaux !

Nous avons porté ce projet main dans la main avec le groupe Cap Santé et -depuis l'an dernier- en lien direct avec la Métropole.

Pour tous ceux qui ont vécu les embûches techniques et les manoeuvres politiques autour de ce dossier, c'est forcément une grande satisfaction de le voir aboutir.

Maintenant que tout est sur les rails, je suis heureuse pour l'ensemble des Védasiens qui vont bénéficier à court terme d'une offre de service prodigieuse en matière de santé.



© A+ architecture / esquisse non définitive



© SCP Bonnet - Teissier / esquisse non définitive

séparé de la chaussée par une large bande d'arbres et d'arbustes.

...le bassin hydraulique...

Le bassin de rétention créé au sud de la zone permettra de réguler les désordres hydrauliques de l'ensemble du bassin versant ainsi que de compenser l'artificialisation des sols due aux constructions.

...et le PUP

La Clinique Saint Jean et la Communauté médicale participeront à ces aménagements ainsi qu'à d'autres points techniques à hauteur des besoins générés par les futurs usagers.

Le Projet urbain partenarial fixe ainsi la répartition du financement des aménagements nécessaires.

La part du public s'élève à 1 786 611 € (Métropole 50% + Ville 50%).

La part privé se monte elle à 2 009 997 €.

Ces montants sont moins élevés que lors de la première version il y a trois ans car de nouvelles études ont permis de trouver des solutions techniques moins onéreuses.

Le point sur le calendrier

L'arrêté de Déclaration d'utilité publique a été pris le 21 octobre par la Préfecture. Il permet la mise en conformité du PLU.

Les deux permis de construire ont été déposés.

Le Projet urbain partenarial (lire ci-contre) a été signé.

Les travaux devraient ainsi débuter au cours du 2^{ème} trimestre 2017.

L'ouverture est prévue au 1^{er} semestre 2019.

PUB



ÉTAT CIVIL

Cartes d'identité : ça change !

La carte d'identité ne sera plus délivrée en Mairie à compter de mars 2017. La raison : le passage -comme pour les passeports- à un document biométrique avec prise d'empreintes digitales. Il faudra donc désormais aller dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales. C'est la Préfecture qui a choisi les points de délivrance... et Saint Jean de Védas n'en sera pas un. Il faudra vous rendre à Lattes, Juvignac ou encore Montpellier. Cette réforme des modalités de délivrance est inscrite dans le décret du 28 octobre 2016. Elle s'inscrit dans la continuité du plan «*Préfecture nouvelle génération*» et vise à lutter contre la fraude des documents et les usurpations d'identité.

Sur les 318 communes de l'Hérault, seulement 25 pourront instruire et délivrer les cartes d'identité. Les informations précises seront disponibles sous peu sur le site officiel de l'administration française : service-public.fr

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Un rayon sur les risques psycho sociaux

La santé et la sécurité au travail occupent une place grandissante dans les préoccupations de toute structure professionnelle.

Les risques qui pèsent sur le personnel sont évalués et pris au sérieux, car tout incident peut avoir un impact sur ses performances... et surtout mettre en danger des vies humaines !

Dans ce contexte, la médiathèque Jules Verne -en lien avec le service prévention et le comité hygiène, sécurité, conditions de travail (CHSCT) de la Ville- a développé un rayon consacré à la prévention des risques professionnel. Abordant des thèmes divers et variés du type risques psycho-sociaux (burn-out, stress professionnel) mais aussi l'ergonomie, les troubles musculo-



squelettique, les chutes, risques électriques et chimiques... Tous les Védasiens pourront ainsi trouver des réponses sur les thèmes de la santé et de la sécurité.



VOIRIE

Voies privées

Des riverains sollicitent fréquemment la municipalité pour entretenir des voies, des impasses ou des espaces verts privés qui n'appartiennent pas à la Ville.

Il peut en effet arriver que lors de la vente de biens, les nouveaux propriétaires ne sachent pas que l'impasses ou la voie dans laquelle ils circulent leur appartient. Et que de ce fait l'entretien est à leur charge, que ce soit la chaussée, les réseaux ou les espaces verts.

Cela entraîne parfois une détérioration et un manque d'entretien flagrant des voies privées. Cette situation ne peut que perdurer si rien n'est fait et -étant donné le caractère privé des voies- la Ville ne fera rien non plus !

Pour pallier cette situation, il est nécessaire que les propriétaires remettent en état la voirie et les réseaux à leurs frais. Une fois refaite, la voirie pourra être déclassée et revenir dans le domaine public de la Ville qui -via la Métropole- assurera l'entretien.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez le secrétariat des élus pour une prise de rendez-vous avec Henri Fontvieille, maire adjoint Urbanisme - Déplacements - Voirie - Réseaux

PUB



Yanick Dumas

Imagier du monde

Tour à tour réalisateur, monteur ou caméraman, le Védasien compte des dizaines de documentaires à son actif. À l'autre bout du monde comme de l'autre côté de la rue.

IL A PLONGÉ DANS UNE MER DE MÉDUSES ET A SUIVI DES REQUINS EN APNÉE, il a filmé des scientifiques en Colombie-Britannique et les singes colobes rouges à Zanzibar, une famille en autarcie dans les Pyrénées et un champion de France d'apnée en Catalogne...

Faire le portrait de Yanick Dumas pose un sérieux problème : par où commencer ? Car à 52 ans, le Védasien commence à posséder un CV long comme plusieurs bras.

Au début, c'est simple.

Caméraman de formation, il travaille pendant trois ans pour Télé Soleil, la chaîne d'informations locales sur le câble -désormais disparue.

Ensuite il enchaîne pendant sept ans comme correspondant pour les journaux télévisés de TF1 et Arte.

Ardent défenseur d'une casquette multifonction, Yanick Dumas n'est pas que caméraman.

Il est aussi monteur -celui qui sélectionne et assemble les séquences tournées pour en faire un reportage ou un film- et réalisateur.

Sur les vingt dernières années, il aura mis en boîtes les images de dizaines de documentaires diffusés sur les chaînes nationales.

Dans *Faut pas rêver* ou *Thalassa* sur France 3, et sur TF1, France 2, Planète ou encore Arte ! Il aura aussi signé les images d'un film documentaire diffusé au cinéma.

La philo vagabonde présente le parcours d'Alain Guyard, philosophe sur les routes, portant la réflexion et la pensée dans des lieux inattendus et de manière non conventionnelle.

En tant que réalisateur, le dernier documentaire de Yanick Dumas est consacré à un programme de recherches sur les requins aux Seychelles.

Loin d'être un film à sensation, avec le requin qui attaque la caméra, «*Sur la piste des requins*» suit ainsi des chercheurs capturant puis relâchant ces animaux de plus

de 4 mètres pour les marquer et ainsi mieux connaître leur comportement.

Un tournage sportif car Yanick Dumas devait être à la fois sur le bateau et dans l'eau !

Car, parmi ses autres casquettes, le Védasien est aussi apnéiste et plongeur en bouteille.

Le dé clic de la plongée a eu lieu au cours d'un reportage.

Il assurait les images terrestres, un autre les images sous-marines. Frustré de rester sur la terre ferme, il passe les diplômes obligatoires pour les prises de vues sous-marines dans un cadre professionnel.

Et réalise des documentaires immergés, notamment sur la chasse sous-marine. Quand il évoque ses projets futurs, Yanick Dumas a la réserve et la prudence du travailleur indépendant.

Des «plans» pour tourner à l'autre bout de la terre se profilent. Mais aussi celui plus proche d'un documentaire d'archéologie sous-marine sur un curieux enfouissement de gros blocs de pierres taillées au large de Carnon et Palavas-les-Flots. Bref, le Védasien n'a pas fini de nous faire rêver sur notre canapé...



Bio
Express

Né en 1964

1995

Plongeur hyperbare certifié prises de vues sous-marines

2016

Réalise «*Sur la piste des Requins*»

C'est une association à taille familiale. La Spirale Védasienne compte 65 adhérentes passionnées de gymnastique rythmique et sportive.

SPIRALE VÉDASIENNE

danse ou gym ? les deux !

RUBANS, CERCEAUX, MASSUES, cordes et ballons... la gymnastique rythmique et sportive est un savant mélange de danse et de gymnastique.

Depuis plus de vingt ans, la Spirale propose cette discipline sur le territoire de la ville. Avec un succès indéniable : tous les cours sont quasiment pleins !

Dès 6 ans, les petites filles -il n'y a pas de garçon inscrit mais ils sont les bienvenus ! - s'initient au maniement des «engins».

Chacun possède ses particularités et ses propres difficultés. Difficile de manier un ruban de quatre mètres de long quand on a six ans ! Si le cerceau reste le plus

abordable au début, la massue est l'engin que les enfants redoutent le plus.

PAS D'ENFANTS TRAUMATISÉS !

La gymnastique -qu'elle soit rythmique ou artistique- souffre parfois d'une image négative.

Pour atteindre le haut niveau international, certains entraîneurs jusqu'au-boutistes peuvent parfois traumatiser les corps des enfants. Rien de tout cela ici, où respect du corps et écoute de la douleur sont primordiaux.

«**Clairement, notre but, c'est l'épanouissement des enfants.** On n'est pas là pour faire pleurer les enfants mais pour passer un bon moment et que le sport reste un plaisir !», insiste Alison Duval, l'une des trois entraîneurs bénévoles et passionnées que compte le club. La Spirale Védasienne n'est d'ailleurs pas rattachée à la Fédération française mais à l'Ufolep, secteur sportif associatif empreint d'éducation populaire. Même si l'optique du club n'est pas de briguer les premières places des classements, la compétition fait partie intrinsèquement de la discipline. «*Quand à 10 ans, les filles vivent leur premier déplacement pour des championnats de France, elles vivent une expérience magique pour leur âge.*»

Les filles de la Spirale Védasienne ont d'ailleurs ramené six médailles des championnats départementaux en novembre. En décembre, c'est Lise Marié qui devient championne régionale. Et pour les championnats de France qui se disputeront en janvier, la Spirale peut compter sur deux de ses athlètes. Bonne chance à elles ! ♦



ACADÉMIE JACQUES LEVINET

Démonstration en Allemagne



En novembre dernier, le Capitaine Jacques Levinet a démontré durant deux jours sa méthode de self-défense dans la région d'Hanovre, en Allemagne lors d'un stage de Self Pro Krav. Une trentaine de stagiaires ont ainsi appris à se défendre face à un couteau, une arme à feu, un bâton ou une batte ainsi que sur une multitude d'étranglements en tout genre. Prochaine étape du Capitaine dans l'océan indien où de nouveaux élèves l'attendent de pied ferme.

PRÉVENTION

Les associations formées aux gestes qui sauvent



Huit sessions de formations organisées par la Ville !

Après les utilisateurs du complexe Etienne Vidal, des terrains de tennis, du stade de rugby, du gymnase de la Combe, du gymnase Mirallès, les adhérents du Club des aînés, les utilisateurs de la Maison des associations et ceux des salles du Domaine du Terral ont bénéficié à leur tour de l'expertise des pompiers de Fabrègues. Dans une ambiance studieuse et concentrée, les professionnels ont rappelé les fondamentaux de la chaîne de secours. Après avoir appris la manière la plus efficace pour transmettre un message d'alerte, les membres des associations ont été initiés aux gestes techniques : comment mettre une personne en position latérale de sécurité,

reconnaître un arrêt cardiaque, détecter un arrêt respiratoire...

Ensuite, place aux travaux pratiques avec l'apprentissage des gestes de réanimation avec massage cardiaque et insufflation. Le tout couplé avec une formation à l'utilisation d'un défibrillateur automatique.

ÉQUIPEMENTS SALVATEURS

La Ville s'est en effet équipée d'une dizaine de ces outils de secours et les a placés dans différents sites accueillant du public. Si leur utilisation est aisée, il est toujours préférable d'en connaître le fonctionnement dans le calme avant de vivre une situation d'urgence. **Au total, près d'une centaine d'adhérents d'associations védasiennes auront été formés.**

Janvier

14.01

Jazz !

Le Jazz club accueille les Blues Sérénaders pour commencer l'année dans la joie et la bonne humeur.

Contact : jazzlan@yahoo.fr
Salle des granges

21-22.01

Master class de danse

Marco Cattoï, danseur, artiste chorégraphe et juré pour les concours nationaux viendra à nouveau partager son professionnalisme et son enthousiasme.

Renseignements auprès de l'ASCL : ascl34430.com

Février

03.02

Conférences

Saint Jean Environnement organise une conférence sur le thème des zones lagunaires en présence de scientifiques.

Médiathèque Jules Verne / 20 h / Entrée libre

La prochaine conférence sera sur les gaz de schiste le 3 mars à 20h.

25.02

Loto

Organisé par l'association Les Petits Escholiens.

Salle des Granges / à partir de 18h

Généreux !



Les Védasiens des Patriotards, club de Harley Davidson ont remis un chèque de 300€ à un institut pour enfants handicapés. Une démarche annuelle à laquelle ils sont très attachés!

PUB

+ Tout C'monde sort +



THÉÂTRE

Edouard II

Le théâtre anglais du XVI^e siècle regorge de pépites. En adaptant l'oeuvre fleuve de Christopher Marlowe, la compagnie Ring Théâtre n'a peut-être jamais aussi bien porté son nom...

À la cour d'Angleterre, le roi Edouard scandalise. Gaveston, son favori, est un roturier, Français de surcroît. Les principaux barons d'Angleterre ne supportent pas ce lien si puissant qui unit le roi à son «mignon». La suite, c'est assassinat, guerre, lutte et trahison pendant les vingt-deux ans qui séparent la première et la dernière scène de la pièce et qui sont condensés avec génie par Christopher Marlowe. Car Edouard II est un roi peu fait pour le pouvoir, mal adapté à son époque, tyran malgré lui, capable de mener son royaume à la ruine pour ne jamais avoir à renoncer à son amour. Une passion résumée par cette réplique : « *Le monde entier le hait, vous vous l'aimez : comment est-ce possible ? - C'est qu'il m'aime plus que le monde entier.* » C'est cet esprit moderne et libéral, esthète baroque égaré dans un monde de

brutes féodales qui a séduit la compagnie Ring Théâtre.

Ils seront quatorze comédiens sur scène pour raconter en 2h30 de spectacle cette fresque historique, tragique et joyeuse à la fois. L'écriture de Marlowe constitue en effet le support idéal pour atteindre ce grand théâtre populaire dont la compagnie est friande.

UN SPECTACLE MUSCLÉ

D'ailleurs, pourquoi le Ring ? « *Parce que nous voulons des spectacles musclés et agiles. Parce que nous pensons que le théâtre n'a pas à rougir de ses origines spectaculaires. Parce qu'il doit plus que jamais rester un lieu de réunion populaire et festive. Parce que le divertissement n'exclut pas la pensée et l'intelligence* », explique le Ring Théâtre.

Une pièce avec du souffle, du rire et des larmes, pour tous ceux qui aiment vibrer, s'émouvoir et vivre une véritable aventure scénique.

Mardi 10 janvier / 20 heures
Dès 13 ans

PROLONGEMENT

Moins connu que son contemporain Shakespeare, Christopher Marlowe a souvent été présenté comme son rival. Une vaste étude menée par des experts internationaux vient néanmoins de montrer que les deux «rois» du théâtre élisabéthain avaient travaillé ensemble sur la trilogie Henri VI. Une juste récompense posthume pour Christopher Marlowe.

La médiathèque Jules Verne organise une conférence autour de l'oeuvre de Christopher Marlowe et du théâtre élisabéthain le 13 janvier à 18h30. Entrée libre.



© Claire Gaillard

DANSE

The rare birds

Trois femmes, trois danses. Le flamenco, le hip hop, le classique. Trois oiseaux rares. Des Rare Birds. À l'instar d'Iris Apfel, femme d'affaires américaine devenue icône du mouvement "rare bird", elles puisent avec force et détermination dans leurs racines, réécrivent leur histoire sur scène. Avec subtilité et humour,

tendresse et rage, elles nous offrent un formidable élan de résistance. Irrévérencieuses, elles se font voix de leur pratique, de leurs traditions et de leurs aspirations face à l'écartèlement du monde.

CHAI DU TERRAL / MARDI 31 JANVIER / 20H / 1h30 / tout public / Cie Yann Lheureux



JAZZ CLUB / VIOLONS DINGUES

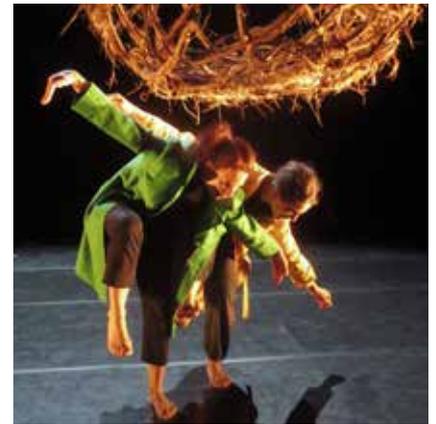
Tango !

C'est une formation exceptionnelle qui va investir la salle des Granges ! La Hoguera est un septète de tango en provenance directe de Buenos Aires : la formation joue toutes les semaines à San Telmo, haut lieu de la tradition «tanguera» en Argentine. Leur répertoire inclut des versions originales de tangos traditionnels et des compositions originales pensées pour les milongas, au son actuel et personnel inspiré des orchestres des maestros Osvaldo Pugliese et Anibal Troilo. **L'orchestre commence sa tournée européenne par Saint Jean de Védas : profitez-en !**

SAMEDI 4 FÉVRIER / SALLE DES GRANGES / 21H / 10€ / attention : pas de réservation
Ce spectacle est proposé par le Jazz Club du Languedoc en partenariat avec Violons Dingues.

JEUNE PUBLIC

Abra-Kadabrak



Le nouveau spectacle de la compagnie Marie-Louise Bouillone a créé deux étranges volatiles inspirés des merveilleuses toiles de Marc Chagall. Les deux oiseaux, un peu poule, un peu canard, explorent le monde qui les entoure. A leur manière, un peu maladroite, ils sortent de leur grand nid douillet et racontent ce que tout les enfants découvrent petit à petit...

CHAI DU TERRAL / 28 FÉVRIER À 9H30 & 11H / 1^{ER} MARS À 16H30 / dès 3 ans / 35 minutes / Cie Marie-Louise Bouillone



© Emille Barthès

MUSIQUE INSTABLE

Masse critique

Deux musiciens, un circassien, un comédien et voici qu'un nouveau champ d'expérimentation s'ouvre sur une matière éternelle, celle de la pierre. *Masse critique* se joue des pierres comme l'on jouerait d'un son ou d'une émotion. Simple outil, matériau de construction, arme redoutable ou accessoire de jeu pour les enfants, la pierre se prête à tout.

CHAI DU TERRAL / 24 FÉVRIER À 14H & 20H / dès 8 ans / 1 heure / Cie Lonely Circus

+ Tout l'monde sort +



© Eric Minette

DANSE

Zoom Dada

Tout est dans le titre... Zoom, comme le zoom photographique qui permet d'agrandir les détails ou de montrer la scène en plan large. Dada, comme ces inventeurs géniaux, maîtres du collage et de la dérision. Danse ? Cinéma ? Théâtre ? Les enfants s'en moquent, les grands aussi d'ailleurs. Tout est tellement juste, tellement parfait, que plus personne ne se pose la question. Formés au hip-hop, les deux danseurs brouillent les

pistes et s'amuse des mille et une inventions technologiques que leurs ancêtres les Dadas n'avaient pas à portée de main. Sûr qu'ils en auraient fait bon usage et qu'ils se seraient autant amusés que ces deux larrons à l'énergie contagieuse.

CHAI DU TERRAL / MARDI 17 JANVIER / 9H30-11H-14H30 / MERCREDI 18 JANVIER / 9H30-11H-15H30 / dès 4 ans / 35 minutes / Cie Théâtre Bascule

MUSIQUE

Mardi Graves



Voici un concert qui tombe à pic. La maestria de l'Orchestre national Montpellier Languedoc- Roussillon apportera sûrement une jolie parenthèse presque printanière dans la grisaille hivernale.

Dirigé par le jeune chef allemand, David Nieman (qui n'a que 26 ans), l'orchestre nous propose un joyeux programme.

Vous entendrez le Concerto pour Trombone de Nino Rota -le musicien attitré de Federico Fellini, de Pulcinella.

Vous serez bercé par la musique pour ballet de Stavinsky, inspirée d'un thème de Pergolèse. Enfin vous découvrirez la création d'un musicien

de l'orchestre, le tromboniste Jean- Marc Boudet.

CHAI DU TERRAL / 20 JANVIER / 20H / tout public / 1h / Orchestre national de Montpellier - Festival Mardis Graves

Janvier

14.01

Une nuit pour lire...

Découvrez ou re-découvrez les richesses des livres lors de cette journée nationale autour de rencontres d'auteurs, d'illustrateurs et autres animations.

Après-midi et jusqu'à 22h / Médiathèque Jules Verne

25.01

Spectacle pour les tout-petits

Pour les petits de six mois à trois ans, un spectacle qui fait danser les mots avec les mains. Avec Johanna Dupuy aux histoires et Marion Sila à l'accordéon diatonique.

à 10h / Médiathèque Jules Verne

27.01

L'heure des saveurs

Écouter des contes, c'est comme déguster un bon repas : on se délecte de couleurs, de textures et de parfums. Par la Compagnie de l'empreinte.

à 20h30 / à partir de 6 ans / Médiathèque Jules Verne

Février

03.02

Chagall



Retrouvez l'exposition « Chagall » de l'école municipale d'arts plastiques à la médiathèque du 2 au 24 février 2017 et au chai du Terral du 27 février au 9 mars 2017.

Vernissage le vendredi 3 février à 18h30 / Médiathèque Jules Verne

26.02

Chants traditionnels a capella

De Lutzia Sonorium, ce sont trois voix féminines pour voyager en Cévennes, Corse, Québec, Provence, Val d'Aoste ou encore Pays Basque.

Église / 18h / tarif non communiqué

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL

renseignements sur

www.chaiduterral.com ou 04 67 82 02 34

PUB

VIOLONS DINGUES

Ne jetons plus : réparons !



C'EST UNE NOUVELLE FORMULE INÉDITE que Violons Dingues propose aux Védasiens « en panne ». En droite ligne du développement durable, l'association décline à Saint Jean de Védas la formule du « Repair Café ». Le principe : vous venez avec votre appareil défectueux et les bénévoles sur place tenteront de lui redonner une nouvelle vie. L'association précise que d'ici là, elle reste

toujours à la recherche de « réparateurs », professionnels ou non, capable de remettre en bon état de marche les objets destinés à un avenir plus funeste. Une démarche dans l'air du temps pour lutter « localement » contre l'obsolescence re-programmée de notre entourage matériel...
21 janvier 2017 / de 9h à 13h / Maison des associations

SAINT JEAN ENVIRONNEMENT

Soirée soupe



Amenez un bol, une cuillère et -pourquoi pas ?- une recette de votre composition puis dégustez de bonnes soupes bios ! Ce sera aussi l'occasion de rencontrer les producteurs qui chaque semaine livrent miel, pain, pâtes, fromages, viande... dans le cadre des paniers hebdomadaires mis en place par l'association. Et vu qu'à Saint Jean Environnement, ils savent recevoir, ils offrent le dessert et les boissons !
Gratuit / jeudi 23 février à partir de 18h30 / salle de la cheminée au Domaine du Terral

Bons plans

Comité de jumelage Voyage aux Canaries

Le comité de jumelage organise très régulièrement des voyages pour ses adhérents et sympathisants. En septembre 2017, ce sont les îles Canaries qui sont au programme. Ce sera le 33^{ème} voyage depuis

la création du comité en 1991 !
Réservations au plus tôt auprès de Maria Gomez au 04 67 47 25 02

Vide-greniers Les petits escoliers

Un vide-greniers réservé aux particuliers pour vendre des objets d'occasion. Inscription par mail avant le 20 janvier 2017 :

lespetitsescoliers@gmail.com
Dimanche 29 janvier - 7h à 13h - Salle des Granges

Écriture Création

Les prochaines séances de l'atelier d'écriture de l'ASCL se dérouleront les 3, 17 et 31 janvier de 14h30 à 17h30.
Grands adolescents et adultes / gratuit mais

adhésion obligatoire à l'association
ascl34430.com

Aquagym Plouf !

Il reste encore quelques places pour tester les bienfaits de la gymnastique en piscine !
Aquagym Védasienne
vedasienne@yahoo.fr

Patrimoine Obliques

Les prochaines sorties de l'association :
14 janvier / Nîmes et Abbaye de Saint Roman
25 février / Pézenas et Lézignan L'Evêque
Visites guidées payantes réservées aux adhérents
association.obliques@gmail.com

Stages

Sophrologie

L'ASCL organise un atelier de sophrologie sur le thème « Traverser la douleur et vivre l'instant présent »
15 janvier 2017 / 45€ par personne
ascl34430.com

Cirque

Kerozen et Gazoline organise des stages de découverte des arts du cirque pour les enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances de février.
Du 06 au 10/02 et du 13 au 17/02
kerozenetgazoline.com

Théâtre

La Compagnie Tempus Delirium propose un stage de théâtre et d'improvisation pour enfants et adolescents.
Du 06 au 11/02 au Domaine du Terral /
tempusdelirium@gmail.com

PUB

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Non à la nouvelle voie de circulation à Saint-Jean-le-Sec pour rejoindre la future rocade par la rue du Mas de Magret. Pétition remise en Mairie



R. D'abord et avant tout, il faut comprendre le nouveau contexte.

De nouveaux

logements ont été créés sur le quartier, entraînant un afflux de véhicules.

Ensuite, **les travaux liés à l'implantation du Pôle médical** vont durer plusieurs mois et entraîneront des conséquences sur la circulation des véhicules sortants du quartier en direction du rond point de l'Europe.

Enfin, le Plan local de déplacements a montré un **manque de continuité cyclable** entre les quartiers ainsi qu'un problème de liaison en mode doux vers les zones d'activités et les zones commerciales.

Face à ce contexte, la Municipalité a fait le choix d'agir.

Elle a pris contact avec la direction de Vinci Autoroutes pour lui demander de prolonger une voie nouvelle située sur son emprise foncière afin de pouvoir raccorder la rue du Mas de Magret sur le nouveau giratoire de la Lauze. Il a aussi été demandé de réaliser une voie provisoire permettant de rejoindre la rue Maryse Bastié, dans la zone industrielle de la Lauze. Plus globalement, la Ville a demandé à la Métropole d'améliorer les liaisons routières sur ce secteur de la Lauze.

Une liaison directe entre La Lauze et le futur boulevard urbain est une nécessité pratique pour les entreprises installées sur ce secteur ainsi que pour diminuer le flux de circulation sur le giratoire du Mas de Grille.

L'aménagement envisagé est fort raisonnable !

Le souhait de la Ville est que cette voie soit en sens unique dans le sens sortant de Saint Jean le Sec. La municipalité entend aussi améliorer les déplacements en vélos : les cyclistes pourront circuler dans les deux sens sur une piste cyclable matérialisée par un marquage au sol.

Cette voie s'adresse d'abord et avant tout aux habitants du quartier.

Il est difficile de croire que le quartier connaîtra une affluence de véhicules provenant de la RD613 : le chemin de Sigaliès est à sens unique, la rue de la Gare n'est pas accessible depuis la RD613 (interdiction de tourner à droite). La seule solution pour atteindre la rue du Mas de Magret serait de remonter la rue Gratién Boyer puis de traverser tout le quartier. Cette option est peu réaliste en tenant compte des distances.

Afin d'apaiser les craintes que suscitent cette ouverture, **voilà les assurances que la municipalité peut vous donner :**

- mise en place d'un comptage avant/après pour quantifier le flux de véhicules
 - mise en place d'un portique pour empêcher physiquement le trafic de véhicules lourds
- Une fois l'aménagement réalisé, si des nuisances objectives sont constatées - c'est à dire un véritable afflux de véhicules objectivement mesuré-, nous fermerons la route à la circulation automobile.

Henri Fontvieille, Maire adjoint
Urbanisme - Déplacements - Voirie - Réseaux



Védazine. journal municipal de la ville de Saint Jean de Védas / janvier-février 2017

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** *by Magazine*

Contact publicité : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Contact rédaction :** communication@saintjeandevedas.fr

Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

La clinique arrive !

Après 5 ans de travail, le projet se concrétise.

Nous remercions tous ceux qui ont permis ce résultat : acteurs privés et publics, métropole...

Le processus a été long et très complexe (nous sommes en France...), mais notre travail inlassable a porté ses fruits.

C'est une grande satisfaction car ce pôle de santé amènera aux Védasiens :

- un service d'urgences gratuites et une diversité de spécialistes et de soins de qualité
- l'aménagement de la rue des Jasses et la création d'un bassin de rétention (d'un coût total de 3,7 M€ HT pour une participation communale de 900 000 € seulement)
- plus de 100 emplois créés, avec une priorité aux Védasiens
- une recette fiscale annuelle d'environ 350 000 €...

Toutefois, nous n'oublions pas que certains ont tout fait pour s'opposer à ce projet d'intérêt général, par pur calcul politicien.

L'arrivée d'un tel projet est aussi un aspect positif du développement de notre commune.

Demain, Saint Jean de Védas sera très semblable à des communes telles que Castelnau le Lez ou Lattes, tant en population qu'en services et équipements.

Demain, notre entrée de ville sera marquée par ces bâtiments modernes à vocation sociale.

Saint Jean de Védas se tourne vers l'avenir avec espoir.

Le pôle de santé en est une belle illustration.

Groupe Majoritaire

OPPOSITION

La clinique:gouffre financier pour la ville qui accepte de payer 1M€ au profit du promoteur.J'ai fait capoter en 2013 le projet du maire à 2,5M€!Mais même 1M€:dépense insensée,futur choc pour les contribuables.

Jacques Atlan

Au nom de Couleursaintjean je vous souhaite à tous le meilleur pour 2017. Il sera temps, bientôt et régulièrement, de se retrouver tout au long de cette nouvelle année autour des dossiers important pour notre qualité de vie.

Philippe Carabasse

Future voie reliant la 112 vers ST Jean en passant par la Lauze. Je ne suis pas systématiquement contre. Je demande à être plus informé. Suis favorable au partage et à la fluidité de la circulation. Dans l'intérêt général

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

Texte non parvenu

Véronique Fabry

DOB jeudi dernier : sur le poste « actions pour le vivre ensemble », 300ke soit 43% du budget consacrés à l'achat de caméras de vidéoprotection. Sans commentaire

Marie-Line Salomon

Texte non parvenu

Philippe Vernay

PUB

PUB